

PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

DRAC AUVERGNE-RHONE-ALPES  
UNITE DEPARTEMENTALE DE  
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE  
DE LA DROME  
BP 70213  
26002 VALENCE CEDEX  
Affaire suivie par : Philippe Aramel

Tel : 04 75 79 74 60  
E-mail: philippe.aramel@culture.gouv.fr

Valence, le 4 juin 2020

L'Architecte des Bâtiments de France

à

Monsieur le préfet de la Drôme  
Secrétariat Général  
Bureau des enquêtes publiques

Objet : SUZE LA ROUSSE - Projet de déviation de la RD 94

N/ref : *bureautique/communes/suze-la-rousse/urbanisme et aménagements/espaces publics*

Par courrier en date du 30 août 2019, vous m'avez transmis, pour avis, l'étude paysagère pour la déviation de Suze-La-Rousse. Ce projet tient compte des modifications demandées antérieurement, c'est pourquoi j'émet un avis favorable.

Par ailleurs les propositions d'insertion des giratoires proposent deux options, soit la transparence, soit la canalisation des vues vers le château sous forme d'alignement d'arbres. Cette dernière sera privilégiée avec une essence de platanes.

J'attire votre cependant votre attention la réserve suivante :

- la requalification de l'entrée de ville sur le rond point Ouest devra faire l'objet d'une vigilance particulière et les projets soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France ;

L'Architecte des Bâtiments de France,

Philippe ARAMEL

